



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article19>

Expérience sur la communauté d'agglomération de Grenoble (38) Regards sur les pratiques professionnelles dans et autour d'un collège : Plan Education Nationale, Grenoble‐Alpes‐

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2013

Métropole

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -

Tous droits réservés

- Ressources - Outils, actions, formations, expériences -

intervention à la journée d'étude du 03 octobre 2011 à l'IFé "De l'(in)égalité de traitement dans le champ éducatif" de Sophie Ebermeyer chargée de mission éducation et LCD Grenoble Alpes Métropole (La Métro), **Jean-Pierre Martin** chargé de mission politique de la Ville et LCD inspection académique de l'Isère, **Patrick Fuertès** principal de Collège Jules Vallès de Fontaine (RRS), **Luiza Tobal**, éducatrice de prévention sur le territoire de Fontaine à l'association APASE

Voir la vidéo de l'intervention

Voir la vidéo des échanges qui ont suivi l'intervention

Présentation de l'APASE : Luiza Tobal, éducatrice de prévention

L'APASE , (Association pour la Promotion de l'Action Socio-Educative), est une association d'éducation spécialisée, détentrice d'une mission départementale de prévention spécialisée, qui s'inscrit dans le champs de l'aide sociale à l'enfance. (art.L121-2, du Code de l'action sociale et des familles, qui consiste à « prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles en difficulté et en rupture avec leur milieu »)

L'intéressement et l'implication de l'APASE, dans le groupe recherche action sur la lutte contre les discriminations :

En tant qu'éducateur (trice) spécialisée, la question de la discrimination est importante, voire même indispensable, pour répondre à notre mission. La plupart, vous diront même, que cela est naturel dans leur pratique. Cependant, dans un souci de continuité et de réflexion, pour répondre à la demande des usagers, il me paraît essentiel, d'avoir un questionnement continu sur la notion de discrimination. En effet, après réflexion, nous pouvons, nous apercevoir, que la discrimination, même involontaire, peut être présente dans nos services.

En répondant à l'invitation dans ce groupe, en tant qu'éducatrice spécialisée à l'APASE, j'apporte, les valeurs de l'association. En effet, le sentiment, sur la question de la discrimination, se base sur nos principes. En cela, nous élaborons des pratiques, mises en oeuvre sur le territoire. Dans ce cas, en participant à ce groupe, l'APASE souhaite réfléchir à une cohérence de valeurs sur le territoire de Fontaine. C'est pourquoi nous favorisons le travail partenarial pour cette question, car cette cohérence se fera avec la cohésion d'un groupe constitué d'acteurs concernés par la question de la jeunesse.

L'idée d'une remise en question de nos pratiques institutionnelles est au coeur de notre motivation. Il est donc indispensable de parler du jeune, dans son environnement naturel. En effet sa fonction d'élève, et donc son contact avec le milieu scolaire est influencé par son quotidien. Nous savons que le jeune peut fréquenter diverses institutions différentes, qui présentent toutes, des cadres précis. C'est justement dans ces institutions, que les pratiques doivent être décortiquées, afin d'éviter toutes discriminations.

Présentation du groupe et travail :

Participent à ce groupe, deux représentantes de l'APASE, Dominique Montmagnon coordinatrice EPS, et éducatrice spécialisée au DRE et Luiza Tobal, éducatrice spécialisée en prévention spécialisée. Trois représentants de l'éducation nationale, Patrick Fuertes, Principal du collège Jules Vallès, Anne Rapeaux, professeur d'Histoire-Géographie et coordinatrice REP, au collège Jules Vallès et Sylvie Dall'Agnol, CPE, au Collège Gérard Philippe. Deux représentants du service jeunesse de la ville de Fontaine, Mgaeith Sabrina, animatrice et responsable de « la Maison du temps libre » à Fontaine et Codjo Kuashie, animateur au « Point information jeunesse » de la ville de Fontaine.

Nous sommes tous concernés par la jeunesse, nous travaillons ensemble, auprès des jeunes. A partir de nos regards croisés, Fabrice Dhume, nous apporte des éléments théoriques sur la question de l'inégalité de traitement dans nos pratiques. En effet, nous dépendons d'institutions, ce qui implique des normes, ce qui peut suggérer des jugements de valeurs, or, notre mission vise à travailler auprès de personnes qui sont en concurrence entre plusieurs logiques : l'intégration et la mixité culturelle. Ce paradoxe peut nous mettre en position de discriminant, portant des préjugés. Nos pratiques peuvent être influencées par les origines de la personne. Par exemple la question de la culture. Permettre à des personnes marginalisées, en grande précarité d'accéder aux structures culturelles de la ville. En effet, l'accès à la culture n'est pas une question d'origines.

Dans ma pratique il est important pour moi que chaque jeune que j'accompagne rencontre différentes opportunités, qui leur permettent de choisir. Car selon moi l'accès au choix est une forme de lutte contre les discriminations, c'est l'institution qui doit tenter de s'adapter à l'usager.

Nous sommes pour le moment en pleine réflexion théorique, illustré, par notre vécu et notre pratique.

Pour l'APASE, en participant à cette « recherche action », nos attentes s'orientent vers une cohésion partenariale, visant à trouver les moyens, pour mettre en oeuvre, une ou des actions, afin de lutter contre la discrimination, sur notre territoire d'intervention.

Ainsi nous pourrions réfléchir ensemble à la modification de nos pratiques professionnelles, pour offrir à l'usager, un soutien à ses attentes.

présentation de Patrick Fuertès, principal Collège J. Vallès de Fontaine

Qu'institutionnellement, on donne la possibilité aux acteurs de la vie publique sur un territoire de s'engager dans un projet commun de recherche/action sur la lutte contre les discriminations, c'est déjà afficher une forte volonté de s'investir sur ce thème.

Réunion après réunion, c'est à travers ce que nous sommes individuellement et collectivement, à travers nos réflexions et nos réflexes, à travers nos cultures et nos histoires personnelles que nous espérons construire un cadre.

Ce qui nous permettra de mettre en place une politique sur le territoire en ayant intégré dans nos pratiques, les éléments essentiels pour ne pas discriminer au quotidien.

Cette recherche/action est en cours ! Débouchera-t-elle sur des écrits, des protocoles, des formations ?

Elle nous interroge sur notre pratique quotidienne. Chacun, déjà, dans son champ d'intervention, n'est plus le même.

On s'interroge, on analyse, on propose.

Lutter Contre les Discriminations, c'est interroger le « là d'où on vient ». Elles interrogent « le vivre ensemble ». C'est une vraie bataille à mener au 21^{ème} siècle. C'est tout le sens de notre démarche sur le territoire fontainois.

De ma place de professionnel de l'enseignement, Lutter Contre les Discriminations renvoie à la réussite scolaire et à sa définition :

Comment dans ma pratique journalière, je peux combattre le déterminisme scolaire ?

Comment atteindre l'excellence sans être élitiste ?

Comment prendre en compte les situations familiales sans aggraver la compétition entre les élèves ?

Comment mettre en place l'égalité de traitement à travers le travail personnel ?

C'est tout le sens de mon engagement dans ce projet.